L'an qui s'en va - l'an qui vient

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **5 (1939)**

Heft 71

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-732624

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAPHIE

Schweizer film Suisse

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

V. Jahrgang · 1939
No. 71, 1. Januar

Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich
Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

L'an qui s'en va — L'an qui vient

Le temps passe. Une nouvelle année se prépare. Profitons-en pour jeter un rapide coup d'œil sur celle qui s'en va, pour échafauder de nouveaux plans, émettre de nouveaux vœux et fonder de nouveaux espoirs en regardant l'avenir.

1938 marque une étape d'efforts soutenus et de grosses difficultés pour la branche cinématographique en Suisse, mais aussi une année de grande activité, basée sur les meilleures intentions. Il semble que la marche des affaires qui, ces dernières années, allaient en déclinant dans notre profession, tende à s'améliorer, que la moyenne du marché international du film monte lentement et que, grâce à la production de quelques grands films — têtes de file — sainement et intelligemment présentés, on ait réussi à gagner la confiance de nouveaux cercles de spectateurs; et il semble aussi que la considération et l'appui que mérite le cinéma ont sensiblement augmenté depuis un certain temps. On constate avec infiniment de plaisir que, durant l'année qui s'écoule, l'opinion publique, en Suisse, a eu l'occasion de s'intéresser de façon plus étroite, plus active et plus directe aux questions cinématographiques et tout nous permet d'espérer que l'avenir nous apportera l'appoint d'importants contingents de nouveaux adeptes, conscients de la valeur et de l'importance du 7me art. On ne pourrait souhaiter plus bel encouragement pour permettre aux distributeurs de films et aux directeurs de salles de s'assurer une production toujours meilleure, sans avoir à courir constamment le risque d'un insuccès. Nous pensons également au rôle si précieux que joue la Presse suisse en publiant de plus en plus des articles circonstanciés sur les différents problèmes cinématographiques et sur les films eux-mêmes; nous sommes persuadés que ce sont précisément de tels articles, qui délaissent la production commerciale courante pour mieux soutenir les efforts susceptibles de donner un nouvel essor, une nouvelle importance et de nouvelles capacités à l'art cinématographique, qu'on prend le plus au sérieux et qui, à la longue, exercent la meilleure influence.

L'année 1938 marque également pour l'Association cinématographique de la Suisse allemande et tessinoise et pour l'Association des Loueurs de films en Suisse la continuation des pourparlers tendant à la conclusion d'une nouvelle convention et d'un nouveau contra-type équitables, pourparlers qui remontent à 1936 et qui furent interrompus pendant l'été dernier, pour que chacun puisse reprendre son souffle. Les desiderata et prétentions de chacune des parties ayant été finalement mis au net et la volonté d'arriver à une entente réciproque paraissant être solide, on s'attendait à ce que la nouvelle convention, considérée d'ores et déjà comme un réel instrument de défense personnelle, entrerait incessamment en vigueur. Malheureusement l'Association des Loueurs de films crut pouvoir, au dernier moment, mettre sa cocontractante en face de nouvelles exigences, mais d'exigences telles qu'il ne fut plus possible de signer l'accord qui devait soi-disant resserrer les liens communs entre les deux associations ... et l'affaire a été renvoyée sine die. Nous le regrettons infiniment. Le domaine cinématographique qui nécessite, en Suisse, la concentration d'un grand nombre de maisons sur un espace géographique relativement restreint, ne peut prospérer que si tous les intéressés acceptent de collaborer dans un même esprit de bonne entente pour arriver à des solutions justes et équitables. La convention projetée devait être le résumé de tous ces efforts. Telle qu'elle avait été établie et approuvée depuis long-

temps déjà par les experts chargés de son élaboration, elle eut été une base solide pour assurer un réel travail en commun. Espérons encore que, chacun y mettant du sien, on arrivera à donner satisfaction aux loueurs et aux directeurs de salles et que la convention pourra entrer en vigueur très prochainement. Mais il faut que ce soit un accord qui fasse la part égale des droits et des obligations de chacune des parties contractantes et qui ne compromette pas l'existence économique des cinémas, tout en permettant aux distributeurs de films de compter sur une clientèle satisfaite et capable de tenir ses engagements commerciaux. Et quelles sont les principales causes qui entravent notre activité et les efforts communs de nos membres: l'insécurité des affaires, les continuels soucis de l'existence, des arrangements équivoques et souvent même injustes. Il faut donc que nous arrivions à mettre ces différentes questions bien au clair et nous devons tous nous employer à cette tâche si nous voulons que notre profession puisse enfin se mouvoir sainement et équitablement, tout en permettant à chacun, même aux plus modestes, de travailler sans soucis.

Rédaction: Nous croyons pouvoir nous faire les interprètes de tous les cinéastes de la Suisse romande pour assurer nos collègues et amis de la Suisse allemande et de la Suisse italienne de tout notre appui et pour leur dire que leurs constatations, comme aussi leurs vœux et leurs espoirs sont également ceux de l'ACSR et de tous ses membres.

Association des producteurs suisses de films

Séance du Comité du 24 novembre.

Le comité, réuni à Zurich, s'occupa avant tout de l'étude du problème du clearing pour les films. Il approuva une requête adressée à la Chambre suisse du film, requête arrivée à sa destination entre temps. La Chambre suisse du film est priée d'appuyer la mise à disposition de sommes du clearing en faveur de la vente de licences de films par nos producteurs indigènes.

En vue du financement de la participation de notre association à l'exposition nationale 1939 à Zurich le Comité décida de lancer une action financière basée sur des cotisations volontaires des sociétaires. La plus grande partie des membres ont répondu à l'invitation dans le cadre des possibilités.

On prit connaissance de l'état des préparatifs pour l'exposition des industries du films à l'exposition nationale. Nous orienterons aussi tôt que possible les sociétaires par circulaire.

Concours d'idées pour un film suisse.

Nous attirons l'attention des sociétaires sur le concours organisé par l'Office suisse d'expansion commerciale qui se trouve à la page 6 du numéro de Décembre 1938 du «Schweizer-Film-Suisse». Le secrétariat peut envoyer quelques exemplaires du concours aux intéressés.

APSF.

Actualités Suisses

Ce qu'en pense la Presse. —

Ce que lui répond l'exploitation cinématographique.

Ce qu'en pense la Presse:

1. *La «Tribune de Lausanne»:*

Les actualités, presque toutes d'origine étrangère, continuent à exposer des problèmes coloniaux ou autres qui ne nous concernent que fort peu. Sous des prétextes d'information ou de revues de presse, on nous présente des événements fort adroitement sélectionnés. Certaines actualités sont des plaidoyers à peine camouflés en faveur de telle ou telle nation, de telle ou telle tendance politique. Le mal serait moindre si l'on se décidait enfin à enregistrer un peu plus d'actualités helvétiques. Je constate, une fois de plus, que malgré les beaux discours et les belles résolutions en faveur de la «défense spirituelle du pays», les coupures suisses que l'on salue au passage sont encore très rares. On prétend qu'il ne se passe rien d'important chez nous. Prenons un exemple. Lorsque le conseil des ministres français se réunit, les opérateurs se portent à l'entrée du palais et enregistrent quelques physionomies intéressantes. Il en est de même à chaque rentrée des Chambres.

Pensez-vous qu'il serait moins intéressant — pourquoi pas? — de filmer une fois l'entrée de nos conseillers fédéraux à une séance du Conseil fédéral?

Et pourquoi ne pas filmer une fois une ouverture de session de nos Chambres fédérales à Berne, ou encore l'Assemblée fédérale et l'élection du président de la Confédération.

Pourquoi toujours des choses d'ailleurs au lieu des choses de chez nous?

Il y aurait aussi une foule de petits événements intéressants et spécifiquement suisses à enregistrer qui remplaceraient aisément le sempiternel coup de chapeaux de M. Lebrun, le salut d'Hitler ou l'inauguration d'une fabrique de conserves au Maroc.

Le problème des actualités est, paraît-il, posé. Pour le moment, il en reste là et rien d'utile n'a été réalisé jusqu'ici. Pendant ce temps se déroulent chaque jour des kilomètres et des kilomètres de pellicule étrangère dans les cinémas de notre pays.

N'aurait-on pas encore compris que cet aspect de la «défense spirituelle de la Suisse» n'est point négligeable?

2. *«Le Courrier de Genève»* (sous le titre «Actualités inactuelles»):

«Journaux filmés»: c'est de cela qu'il fut d'abord question. Montrer par l'image ce que la presse ne peut que décrire: rencontres de football, matches de boxe, catastrophes ou manifestations politiques. Et petit à petit, on y a pris goût.

Seulement, tandis que dans le courant des vingt dernières années, les films «à scénario» subissaient de profonds changements, tant dans le fond que dans la forme, les actualités — si nous négligeons quelques améliorations purement techniques — ont gardé leur forme primitive.

Et ainsi, d'année en année, nous voyons et revoyons les bolides de course s'engager dans les virages, les gardiens de zoo gaver leurs phoques de poissons, les oisifs s'ébattre sur la plage de Miami, les mannequins sourire sans conviction en présentant les derniers modèles de la mode parisienne, les ministres descendre de voiture, les souverains — couronnés ou non — inaugurer et discourir à tour de bras. Et quand par hasard le quart d'heure n'est pas comblé, on y ajoute rapidement cinquante mètres de danses «folkloriques» puisées dans les archives.

Sans oublier le speaker qui nous explique toujours ce qui apparaît en toute évidence à l'écran, et nous tait soigneusement ce que nous aimerions apprendre.

Un panorama hebdomadaire de la vie du monde? Oui, mais en admettant que la vie du monde se borne à des concours de chiens et de beauté féminine, des bourdonnements de moteurs — sur terre, sur l'eau, dans l'air — des défilés militaires, des ou-